



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

carburants

Question au Gouvernement n° 72

Texte de la question

HAUSSE DU PRIX DES CARBURANTS

M. le président. La parole est à M. Philippe Vigier, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Philippe Vigier. Ma question s'adresse au ministre de l'économie et des finances.

Monsieur le ministre, pendant la campagne présidentielle, le candidat François Hollande avait pris un engagement fort sur un sujet qui est au cœur de la question du pouvoir d'achat et de la compétitivité, celui de bloquer le prix des carburants pour trois mois. Cette mesure devait être appliquée entre le 6 mai et le 29 juin 2012 ; c'était dans l'agenda du changement de François Hollande. Vous avez discrètement enterré cette promesse (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), aidés par la baisse des prix du pétrole qui est venue masquer votre totale inaction.

Nous sommes le 31 juillet, terme d'une session extraordinaire au cours de laquelle vous avez fait les poches des plus modestes (*Mêmes mouvements*) en supprimant la défiscalisation des heures supplémentaires et privé nos entreprises d'un gain de compétitivité en supprimant la TVA emploi. Les prix des carburants ont aujourd'hui retrouvé les niveaux du mois de mai, et rien n'a été encore été fait.

Cette hausse, ce sont pourtant des dizaines d'euros de pouvoir d'achat en moins pour les Françaises et les Français qui ont besoin de leur voiture pour aller travailler ou qui partent, en ce moment, en vacances. Cette hausse, c'est aussi un fardeau supplémentaire pour nos entreprises, notamment les transporteurs, très impactés par la hausse du coût du carburant et qui viennent, en un mois, de perdre deux points de rentabilité.

M. Lucien Degauchy. Que fait Hollande ?

M. Philippe Vigier. Monsieur le ministre, ma question sera simple : avez-vous définitivement abandonné la promesse du candidat François Hollande ? Que comptez-vous faire pour faire baisser les tarifs des carburants, et selon quel calendrier ? Allez-vous demander aux conseils régionaux, qui, vous le savez, lèvent une TIPP complémentaire, de la diminuer pour faire en sorte d'enrayer cette hausse du coût des carburants ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Pierre Moscovici, *ministre de l'économie et des finances*. Monsieur le député, je vous félicite pour votre bonne connaissance de l'agenda du changement et vous remercie de vous faire le comptable de son respect. Je peux vous assurer que les engagements pris par le Président de la République pendant la campagne électorale seront tenus.

S'agissant de celui que vous venez d'évoquer, vous avez-vous-même donné une partie de la réponse en indiquant que nous avons connu, ces derniers mois, une baisse du prix à la pompe.

Un député du groupe UMP. Il remonte !

M. Pierre Moscovici, *ministre*. Nous sommes, cependant, extrêmement vigilants et attentifs à la remontée du cours du brut de ces dernières semaines.

La baisse intervenue ne portait pas atteinte au pouvoir d'achat. Dans ces conditions, vous en conviendrez, il eût été particulièrement contreproductif d'anticiper en bloquant les prix du carburant à la pompe. Le Gouvernement a préféré que la baisse des cours se répercute sur le prix payé par les consommateurs. J'espère que vous vous en félicitez.

M. Claude Goasguen. Et aujourd'hui ?

M. Pierre Moscovici, *ministre*. Il n'empêche que l'engagement pris est tout à fait d'actualité. Il n'est pas oublié. ("Ah !" *sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

Nous surveillons, évidemment, les fluctuations du cours du pétrole et nous n'excluons en rien, en fonction de l'évolution de la situation, de mettre en oeuvre ce blocage.

Par ailleurs, nous devons aussi surveiller les comportements de marge des entreprises. Des mesures salutaires, que vous connaissez, ont été prises dans le cadre du projet de loi de finances rectificative.

Enfin, à plus long terme, il faut veiller à mettre en place une nouvelle donne énergétique. Un débat aura lieu à l'automne sur ce thème.

M. Franck Gilard. C'est une réponse foireuse !

M. Pierre Moscovici, *ministre*. Il s'agira, vous le savez, d'évoluer vers un *mix* énergétique plus équilibré. Tel est aussi le sens du plan automobile, qui permet d'envisager de nouveaux véhicules.

Bref, je veux vous rassurer.

M. Claude Goasguen. Ce n'est pas gagné !

M. Pierre Moscovici, *ministre*. Le souci du pouvoir d'achat, la défense de la consommation, la justice sont au coeur de notre politique ! Je vous remercie de votre sollicitude, mais nous serons surtout très attentifs aux intérêts des consommateurs et à l'évolution du prix du pétrole. Sachez que nous agirons ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 72

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er août 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er août 2012](#)